

## ➤ CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENT

### ■ PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### Objectifs et contenu de la formation

Le CAP Peintre applicateur de revêtements est un **diplôme national de niveau 3 européen**. Le titulaire du diplôme intervient dans le cadre de travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation en mettant en œuvre des produits de préparation et de finition à l'intérieur des bâtiments souvent occupés, des produits de traitement, de préparation et de finition à l'extérieur. Il contribue à l'amélioration et à la durabilité de l'habitat, à l'amélioration de la qualité de vie dans l'habitat.

Le titulaire du diplôme CAP Peintre applicateur de revêtements peut :

- Réaliser une étude et préparer une intervention
- Réaliser et contrôler des travaux courants
- Réaliser des travaux spécifiques

#### Modules d'enseignement

- Domaine professionnel
- Français
- Mathématiques et physique-chimie
- Prévention santé environnement
- Langue vivante étrangère : anglais
- Éducation physique et sportive
- Histoire-géographie – enseignement moral et civique



#### Suite de parcours et débouchés

Débouchés professionnels : Peintre en bâtiment, poseur de revêtements intérieurs, solier-moquettiste, façadier.

Poursuite en formation : certification complémentaire ou diplôme de niveau supérieur.

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse – Date de publication : 23-05-2024

Plus d'informations sur le site [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr) à l'aide du code RNCP 39036

### ■ ORGANISATION DE LA FORMATION

#### Prérequis et modalités d'accès

- Entretien individuel pour vérifier l'adéquation de la formation avec :
  - les attentes et les besoins du/de la candidat·e.
  - son engagement dans un projet professionnel et sa motivation.
  - ses acquis antérieurs (expérience professionnelle, parcours de formation).
- Les démarrages de formation sont liés aux calendriers, aux périodes de validation du diplôme et le cas échéant l'accord de financement.

#### Financement possible

- Financement possible dans le cadre du Programme Régional de Formation.
- Formation individuelle : possibilité de prise en charge par France Travail, la Région SUD, le CPF ou financement personnel (total ou partiel).
- CPF Projet de Transition Professionnelle : pris en charge par Transitions Pro (CPF TP).
- Contrat de professionnalisation : prise en charge par l'OPCO.

*Nous contacter pour toutes informations sur les prix de la formation.*

#### Modalités de certification

- Examen en fin de formation écrit et oral défini selon le référentiel : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39036/>
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences. Pour les équivalences avec d'autres certifications : nous consulter.
- Le centre de formation inscrit les apprenant·es aux épreuves de validation et les informe des dates des examens.

#### Durée et emploi du temps

- Durée : de **6 mois à 2 ans** selon le financement et le profil du candidat
  - En centre : de 300 h à 800 h.
  - En entreprise : 5 à 22 semaines.
- Horaires de formation en centre : lundi au jeudi, 8h - 17h15, vendredi 8h - 11h55.
- Emploi du temps individuel accessible via un portail numérique
- Possibilité de parcours aménagé en fonction du parcours antérieur (expériences ou validation de compétences) et de situations particulières.

## ■ LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

### Lieux de formation

- Antenne Duverger : 26 rue Duverger 13002 Marseille et
- Siège social : 15 rue des Convalescents 13001 Marseille

*Vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter Esther BEZDJIAN (référente handicap).*

### Équipements

- Tous les lieux de formation disposent de :
  - Salles de cours informatisées avec poste informatique individuel, tableau interactif et imprimante.
  - Ateliers professionnels.
- Chaque apprenant·e dispose d'un accès à des espaces numériques partagés : Teams et application Galia.

## ■ NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Notre démarche privilégie la pédagogie de la réussite, elle :

- Incite l'apprenant·e à être acteur·rice de sa formation.
- Prend en compte le rapport à l'apprentissage et au savoir.
- S'appuie sur l'expérience de chacun·e.
- Utilise le groupe comme moteur pour que chacun·e trouve sa place.
- Favorise l'expression, la participation et la représentation des apprenant·es dans la vie du centre.

### Une adaptation des modalités pédagogiques

- Un parcours de formation individualisé. Pour les modules d'enseignement général, les apprenant·es sont répartis en groupes, selon leurs besoins.
- Un accompagnement et un suivi individualisés : visites en entreprise, bilans, évaluations formatives...
- Des temps collectifs et individuels permettant à chacun·e de prendre du recul et d'analyser son parcours.
- Méthodes pédagogiques variées : mises en situation professionnelle, apports théoriques, observation des pratiques, apprentissage par le jeu, par la réalisation d'un projet, exercices d'entraînement et d'automatisation.
- La prise en compte des situations de handicap, renseignez-vous auprès de nos référents handicaps.

### Les supports pédagogiques

- Les supports de cours sont fournis sous format papier et/ou numérique.
- Des espaces personnels en ligne sont dédiés à chaque apprenant pour le suivi de son parcours : check-lists des objectifs et de compétences à travailler, fiches d'évaluation en centre et en entreprise, comptes-rendus de rencontres pédagogiques en entreprise.

### Modalité de suivi et d'évaluation

- Tout au long de la formation, des temps d'évaluation sont organisés, ils s'appuient sur une démarche d'évaluation formative qui permet d'analyser ses pratiques et ses stratégies d'apprentissage : entraînement à l'examen, mise en situation professionnelle, évaluation sommative.
- L'évaluation est réalisée également en entreprise par le ou la tuteur·rice en lien avec l'équipe pédagogique.
- Le dispositif d'évaluation est formalisé dans le Livret de Liaison Pédagogique numérique : bilan initial, intermédiaire et final, afin de visualiser les acquis et d'adapter le parcours pédagogique.
- Le pôle pédagogique est en soutien aux apprenant·es dans leur parcours en facilitant les ajustements nécessaires, les démarches liées aux examens et les échanges avec les formateurs.

### Coordination des enseignements entre le centre de formation et l'entreprise

- Rencontres avec les tuteur·rices.
- Utilisation du Livret de liaison pédagogique numérique par l'apprenant·e, le formateur·rice et le tuteur·rice.

## ■ PERSONNES RESSOURCES

- Chargée des relations avec les entreprises pour la recherche d'employeur

**Cécile BORELLY**  
[cecile.borelly@adef-asso.com](mailto:cecile.borelly@adef-asso.com)

- Chargée des formations individuelles

**Valérie DIAMANTI**  
[valerie.diamanti@adef-asso.com](mailto:valerie.diamanti@adef-asso.com)

- Formateur responsable de formation garant du suivi de l'apprenant·e en lien avec l'équipe pédagogique

**Olivier JOUANNEAU**  
[olivier.jouanneau@adef-asso.com](mailto:olivier.jouanneau@adef-asso.com)

- Référente handicap pouvant être sollicitée pour adapter le parcours de formation et réaliser des demandes de financement

**Esther BEZDJIAN**  
[esther.bezdjian@adef-asso.com](mailto:esther.bezdjian@adef-asso.com)

- Assistante administrative de formation pour accompagner les apprenant·es et les entreprises dans leurs démarches administratives

**Farida BENSALAH**  
[farida.bensalah@adef-asso.com](mailto:farida.bensalah@adef-asso.com)